



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**  
**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU  
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU  
31 DÉCEMBRE 2021**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui se déroulera :

**Le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, à 20 h**  
**À la mairie,**  
**270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest**

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur en date du 31 décembre 2021, seront déposés.

Donné à Saint-Roch-Ouest, ce quinzième jour de février de l'an deux mille vingt-deux.

*-Original signé-*

Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale et greffière-trésorière* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le mardi 15 février 2022.

Signé à Saint-Roch-Ouest, ce quinzième jour de février de l'an deux mille vingt-deux.

*-Original signé-*

Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière